

## Communiqué de presse

### RAPPORT D'ACTIVITE 2020

## Près de 195 000 salariés du commerce ont bénéficié d'une formation financée par l'Opcommerce en 2020 (+15 % par rapport à 2019)

**Paris, le 20 septembre 2021.** En 2020, l'Opcommerce a engagé 764 millions d'euros (+ 153 % par rapport à 2019) au titre de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Tous dispositifs confondus, près de 195 000 salariés du commerce ont bénéficié d'une formation financée par l'Opcommerce en 2020, pour un total de 41 millions d'heures de formation (+ 115 % par rapport à 2019).

Le rapport d'activité 2020 a été présenté par la Présidence de l'Opcommerce à l'occasion de sa deuxième Assemblée générale qui s'est tenue le 16 septembre dernier, en présence des membres fondateurs et signataires de l'accord national professionnel du 11 décembre 2018 relatif à l'Opérateur de compétences du commerce.

*« Dans un contexte de crise sanitaire sans précédent et de réforme d'une ampleur inédite, dont il a fallu s'approprier les mécanismes en un temps record, force est de constater que les branches professionnelles et les entreprises du commerce ont maintenu leur effort de formation », a déclaré Véronique ALLAIS, Présidente de l'Opcommerce.*

2020 constitue ainsi une année record pour l'alternance dans le commerce avec 67 338 contrats d'apprentissage et de professionnalisation signés (hors reprise du stock de contrats), soit une hausse de 45 % par rapport à 2019.

Côté diagnostics/accompagnements, l'activité a été multipliée par deux, avec 773 prestations financées en 2020, tandis que la gamme s'est largement étoffée avec une offre de six diagnostics : Cap Compétences Commerce, Cap sur le digital, Rebond, Innov'PME, Cyberdiag, Visa pour l'Afest.

*« Malgré la crise, une réelle dynamique de formation s'est enclenchée en 2020. Sachons la préserver et même la renforcer. Deux interrogations, pour ne pas dire deux inquiétudes, subsistent à court terme : l'équilibre financier de l'alternance et les fonds consacrés à la formation des salariés des TPE/PME, dans le cadre du Plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés, qui sont réduits aujourd'hui à la portion congrue », souligne Chrystelle DERRIEN, Vice-Présidente de l'Opcommerce.*

**En savoir +**

[> Télécharger le Rapport d'activité 2020](#)

**Contact Presse**

Philippe ANDREANI - Tél. : 06 69 05 77 16 - [pandreani@lopcommerce.com](mailto:pandreani@lopcommerce.com)